



PRÉFET DU VAR

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer du Var Service Eau et Biodiversité

Toulon, le 05 juillet 2021

Service Eau et Biodiversité

Sylvie FANTIN

Chargée de mission environnement

Tél : 04 94 46 82 44

Courriel : sylvie.fantin@var.gouv.fr

Note de présentation

Établie au titre de l'article L.123-19-2 du Code de l'Environnement
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7
de la charte de l'environnement.

Dossier présenté

Objet : demande de dérogation pour l'arrachage de spécimens d'espèces végétales protégées définie à l'article L.411-2 du code de l'environnement

Motif(s) : étude scientifique de Posidonie - *Posidonia oceanica* (L.) Delile, 1813, sur l'année 2021 - période de juin à août 2021 inclus sur la commune du Lavandou

Demandeur : CREOCEAN

Pièce(s) associée(s) produite(s) par le demandeur : 1 CERFA + annexes = dossier de demande

Contexte

Dans le cadre du suivi de la station d'épuration de Bormes, La Londe et le Lavandou, CREOCEAN réalisera une analyse lépidochronologie, phénologie et épiphytisme afin de mieux comprendre l'impact du rejet sur la posidonie ; commande du syndicat mixte Bormes-La Londe-Le Lavandou - suivi de l'émissaire de la station d'épuration intersyndicale du Batailler. A cette fin, il sera réalisé un prélèvement de 20 rhizomes avec feuilles de Posidonie sur la façade maritime de la commune du Lavandou.

La Posidonie est une espèce protégée sur l'ensemble de la Méditerranée. En conséquence, le demandeur doit être habilité pour manipuler et analyser cette espèce végétale protégée.

Objectif(s)

La finalité de l'opération est à caractère scientifique : calcul d'un indice d'évaluation écosystémique de l'écosystème à Posidonie dans le cadre du suivi de la station d'épuration de Bormes-les-Mimosas.

Avis

Avis conforme sollicité auprès du Parc national de Port Cros

Modalités de consultation

Le dossier de demande de dérogation ainsi que le projet de décision sont mis à la consultation du public sur le site Internet des services de l'Etat : www.var.gouv.fr

Les observations sur le dossier de demande peuvent être communiquées :

- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-biodiv@var.gouv.fr
- par courrier à la Préfecture du Var – DDTM83/SEBIO/Environnement à l'adresse ci-dessous indiquée

Dates de la consultation

Début de la consultation : 20 juillet 2021

Fin de la consultation : 10 août 2021 inclus